

Bourses Anne-Marie Boucher pour l'enseignement du français à des non-francophones

OBJECTIFS

Grâce à un don de Anne-Marie Boucher, l'AIÉQ disposera en 2007-2008 d'un montant total de 6 500 \$ lui permettant d'offrir des bourses à des formateurs, des auteurs ou des étudiants ayant des projets destinés à faire connaître le Québec et sa culture à des non-francophones par le biais de l'enseignement du français.

BOURSE POUR FORMATEURS

Description

Le but est d'encourager et de soutenir la participation de professeurs québécois de didactique du français, langue seconde ou étrangère, à des sessions de formation ou de perfectionnement pouvant être offertes à l'extérieur du Québec et ayant une durée minimale de trois heures. La valeur de la bourse pourra varier entre 1 500 \$ et 2 500 \$.

Conditions d'admission

- Être membre de l'AIÉQ au moment de l'attribution ;
- Être détenteur d'un diplôme universitaire dans le domaine de la didactique du français, langue seconde ou étrangère et être présentement enseignant ou formateur dans ce domaine dans un établissement québécois ;
- Avoir été invité par une université de l'extérieur du Québec ou une association regroupant des enseignants de français langue seconde ou étrangère à participer à une session de formation ou de perfectionnement de futurs enseignants ou d'enseignants en exercice.

Documents à soumettre avec la demande

- Description du projet (lieu, dates et durée de la formation, nombre et statut des participants) ;
 - Dépenses totales reliées à cette participation, nom des organismes participant financièrement à l'invitation et montant accordé par chacun.
-

BOURSE POUR AUTEURS

Description

Le but est d'encourager la production, la diffusion ou la promotion d'ouvrages d'enseignement du français, à contenu culturel québécois, destinés à des non-francophones. La valeur de la bourse pourra varier entre 2 000 \$ et 3 350 \$.

Conditions d'admission

- Être membre de l'AIÉQ au moment de l'attribution ;

- Être l'auteur d'un ouvrage, en production ou déjà complété, destiné aux enseignants de français aux non-francophones, du Québec ou d'ailleurs, permettant de mieux faire connaître le Québec et sa culture par le biais de l'enseignement du français ;
- Avoir l'assurance que le projet fera l'objet d'une publication ou d'une diffusion par le biais de médias (électronique ou écrit).

Documents à soumettre avec la demande

- Résumé et table des matières de l'ouvrage ;
 - Nom de l'éditeur, s'il y a lieu, et tirage réalisé ou prévu ;
 - Clientèle ciblée ;
 - Coût de la production et prix de vente ;
 - Montant demandé et affectation de ce montant à la production, à l'acquisition d'exemplaires, à la diffusion et à la promotion à l'extérieur du Québec.
-

BOURSE POUR ÉTUDIANTS

Description

Le but est d'encourager des étudiants en didactique du français langue seconde ou étrangère à réaliser un projet susceptible de mieux faire connaître un ou des aspects de la culture francophone québécoise à des apprenants de français langue seconde ou étrangère. La valeur de la bourse pourra varier entre 150 \$ et 500 \$.

Conditions d'admission

- Être membre de l'AIÉQ au moment de l'attribution ;
- Être inscrit dans une université québécoise ou hors Québec dans un programme de formation des enseignants en français langue seconde ou étrangère ;
- Réaliser un projet de didactique du français langue seconde ou étrangère susceptible de mieux faire connaître un ou des aspects de la culture francophone québécoise à des apprenants de français langue seconde ou étrangère ;
- Avoir l'assurance que le projet fera l'objet de diffusion par le biais de médias (électronique ou écrit) ou à l'occasion d'un congrès.

Documents à soumettre avec la demande

- Description du projet, incluant l'identification des moyens de diffusion prévus ;
- Clientèle scolaire visée ;
- Fins auxquelles le montant demandé sera utilisé.

* Montants pouvant être modifiés à la hausse ou à la baisse par le jury selon le nombre et la qualité des projets reçus dans chacune des catégories.

La date limite pour les personnes intéressées est le 15 JANVIER 2008 à l'attention de :

Manon Savard, secrétaire administrative, à l'adresse figurant au bas de la page

Pour plus de renseignements, veuillez communiquer avec l'Association internationale des études québécoises (AIÉQ)